

Rennes, le 6 décembre 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### NOTRE DAME DES LANDES

#### ENTREPRENEURS DE BRETAGNE ET DES PAYS DE LA LOIRE, TOUS MOBILISES POUR L'EMPLOI, LA CROISSANCE ET LA DEMOCRATIE

**Aéroport du Grand Ouest : Les acteurs économiques de Bretagne et des Pays de la Loire représentant 300 000 entreprises appellent le président de la République et le Gouvernement à respecter la démocratie et le droit.**

Le Collectif des acteurs économiques bretons pour la Croissance et l'Emploi avec le Club des Trente représentant les Entreprises de Tailles Intermédiaires du Grand Ouest, et les acteurs économiques des Pays de la Loire (Chambres de Commerce, organisations patronales, fédérations professionnelles...) **représentant au total près de 300 000 entreprises** ont tenu ce jour une conférence de presse à Rennes afin de rappeler **l'enjeu essentiel pour le développement économique du Grand Ouest que représente la réalisation de l'Aéroport sur le site de Notre Dame des Landes.**

Le Collectif a rappelé que l'aéroport de Nantes Atlantique est en très forte croissance avec **10 ans d'avance sur le plan d'évolution** prévu en 2010, avec **170 jours de saturation contre 6 en 2011**, et que le développement économique de la Bretagne et des Pays de la Loire pour les 50 prochaines années est étroitement lié au transfert de l'aéroport de Nantes à Notre Dame des Landes pour en faire **une plate-forme interrégionale au service de tout le Grand Ouest.**

Alors que les deux régions doivent accueillir **1,5 million d'habitants supplémentaires d'ici 2040**, la construction de l'aéroport est un enjeu de mobilité et de compétitivité pour les entreprises et leurs salariés, alors que **50 % de ceux qui prennent l'avion doivent encore aller le prendre à Paris, ce qui n'est ni écologique, ni performant.**

*« Il est absolument indispensable pour ancrer durablement des activités économiques dans le Grand Ouest et accueillir les salariés et leurs familles, que les moyens de connexion soient pertinents, efficaces et compétitifs pour nos entreprises »* soulignent les acteurs économiques.

Outre de nouvelles destinations, **une plus grande souplesse du trafic et d'exploitation avec des horaires adaptés** sera possible grâce à cette plate-forme moderne, internationale et écologique qui permettra d'éviter des correspondances « anti-environnementales » à Paris.

Avec une zone de chalandise de 8 millions d'habitants, l'équivalent de la Suède ou de l'Autriche, le potentiel de croissance du transport aérien dans le Grand Ouest pour des liaisons point à point entre grandes métropoles européennes est élevé. L'Aéroport du Grand Ouest permettra également de répondre aux évolutions de la demande illustrées par le développement du low-cost moyen-courrier avec des compagnies comme Level ou Norwegian, dans un contexte préoccupant et incontestable de saturation des aéroports parisiens.

Cette construction va en outre permettre **la création de 10 000 emplois à 10 ans** entre l'accueil d'entreprises autour du pôle industriel d'Airbus et de l'Institut de Recherche Technologique Jules Verne sur le foncier libéré à Nantes (5 000 emplois et 1 000 chercheurs attendus), les 3 000 salariés mobilisés pour le chantier et la croissance du trafic.

Alors que **74 % des Français considèrent que le vote des habitants de Loire Atlantique doit être respecté**, que **cette décision dépasse les clivages traditionnels pour 84 % des sondés** selon un sondage IFOP réalisé il y a quelques jours, l'ensemble des acteurs économiques **demandent solennellement au président de la République et au Premier ministre de respecter la démocratie et le droit.**

**178 décisions de justice ont confirmé la régularité des procédures :** Conseil d'Etat, Conseil constitutionnel, Cour de cassation... **Quel signal dramatique serait donné aux entrepreneurs et à tous ceux qui créent de l'activité et de l'emploi si le président de la République renonçait à ses engagements et au respect des décisions des institutions dont il est le garant !**

**Selon Joël Chéritel, Chef de file du Collectif en Bretagne :** *« la République est exigeante, elle impose des décisions conformes à l'intérêt général et au droit. Le respect des procédures est le garant des libertés. Un Etat faible ne fait pas respecter le droit et consacre les excès de la minorité sur la majorité. Ce n'est pas ce qu'attendent les Français, comme le prouve le sondage de l'IFOP et le vote des habitants de la Loire Atlantique ».*

**Pour Bruno Hug de Larauze, Président du club des Trente :** *« il faut bien avoir conscience que la décision du président de la République est attendue par tous les entrepreneurs car elle dépasse le cadre d'un transfert d'aéroport. C'est bien de savoir si dans ce pays, la parole de l'Etat vaut quelque chose et si on peut lui faire confiance pour investir, créer de l'activité, maintenir et développer l'emploi dans les territoires en offrant une mobilité compétitive à nos salariés et à leur famille. Nous avons confiance en la capacité du président de la République à prendre la bonne décision ».*

**Les organisations membres du Collectif des acteurs économiques bretons et ligériens pour la Croissance et l'Emploi :**

*MEDEF Bretagne, UIMM Bretagne, Fédération Régionale du Bâtiment, Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires, Fédération Nationale des Transporteurs Routiers de Bretagne, Nutrinoë (nutrition animale), Prism'emploi (travail temporaire), Plasti-Ouest, Union des Industries Chimiques – Ouest-Atlantique, Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne (UGPVB), Union des Industries de Carrières, Matériaux de Construction et Minéraux Industriels de Bretagne, Fédération Régionale des Travaux Publics, Fédération Nationale des Transports de Voyageurs de Bretagne, Comité des Banques de Bretagne, Fédération Française de l'Assurance, Fédération des Entreprises d'Insertion de Bretagne, Fédération de la Formation Professionnelle de Bretagne, Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de la Cour d'appel de Rennes, Syndicat des Sociétés du Numérique, de l'Ingénierie, des Etudes et du Conseil, de la Formation Professionnelle et de l'Événementiel, Fédération de l'Hospitalisation Privée de Bretagne, Fédération des Entreprises de Propreté de l'Ouest, Club des Trente, CCI Bretagne, CCI Pays de la Loire, CCI Nantes Saint-Nazaire, MEDEF Loire-Atlantique, MEDEF Pays de la Loire, CPME Loire-Atlantique et Pays de la Loire, UIMM Pays de la Loire, Fédération Régionale des Travaux Publics, Fédération Régionale des Transports Routiers, Fédération Régionale du Bâtiment, Union Nationale des Transporteurs de Granulat, Centre des Jeunes Dirigeants de Nantes-Atlantique, Club Immobilier Nantes-Atlantique, Association des Industriels Castelbriantais.*

**Contact presse : [entrepreneursdugrandouest@gmail.com](mailto:entrepreneursdugrandouest@gmail.com) - Tel : 02 23 21 21 00**



De gauche à droite : Roland Beaumanoir (groupe Beaumanoir), Christian Rouleau (Samsic), Jean-Luc Lancelot (sigmaphi), Vincent Bédouin (Lacroix), Joël Cheritel (Retis), Bruno Hug de Larauze (Idea), Jean-Pierre Rivery (ActfoodBretagne)

**Visuel haute définition et libre de droit disponible**